

R3) 13 février 2020 - 9^e Cgen Jonique, 9^e Cgen Gilles, 9^e Cgen Pascal, 9^e Cgen Nathalie

Pour ZAC Piletière - Ponteseau pour les parcelles AI 21 et AI 24, nous demandons d'acquiescer à titre gratuit quatre terrains constructibles lors de la cession de ces parcelles. Voir plan ci-joint avec les numéros 1, 2, 3 et 4.

Nous demandons de conserver la propriété de la parcelle AI 23. Voir plan ci-joint.

Nous demandons que la taxe sur la vente des parcelles à verser à la commune soit prise en charge par LOD (Loire Occam Développement).

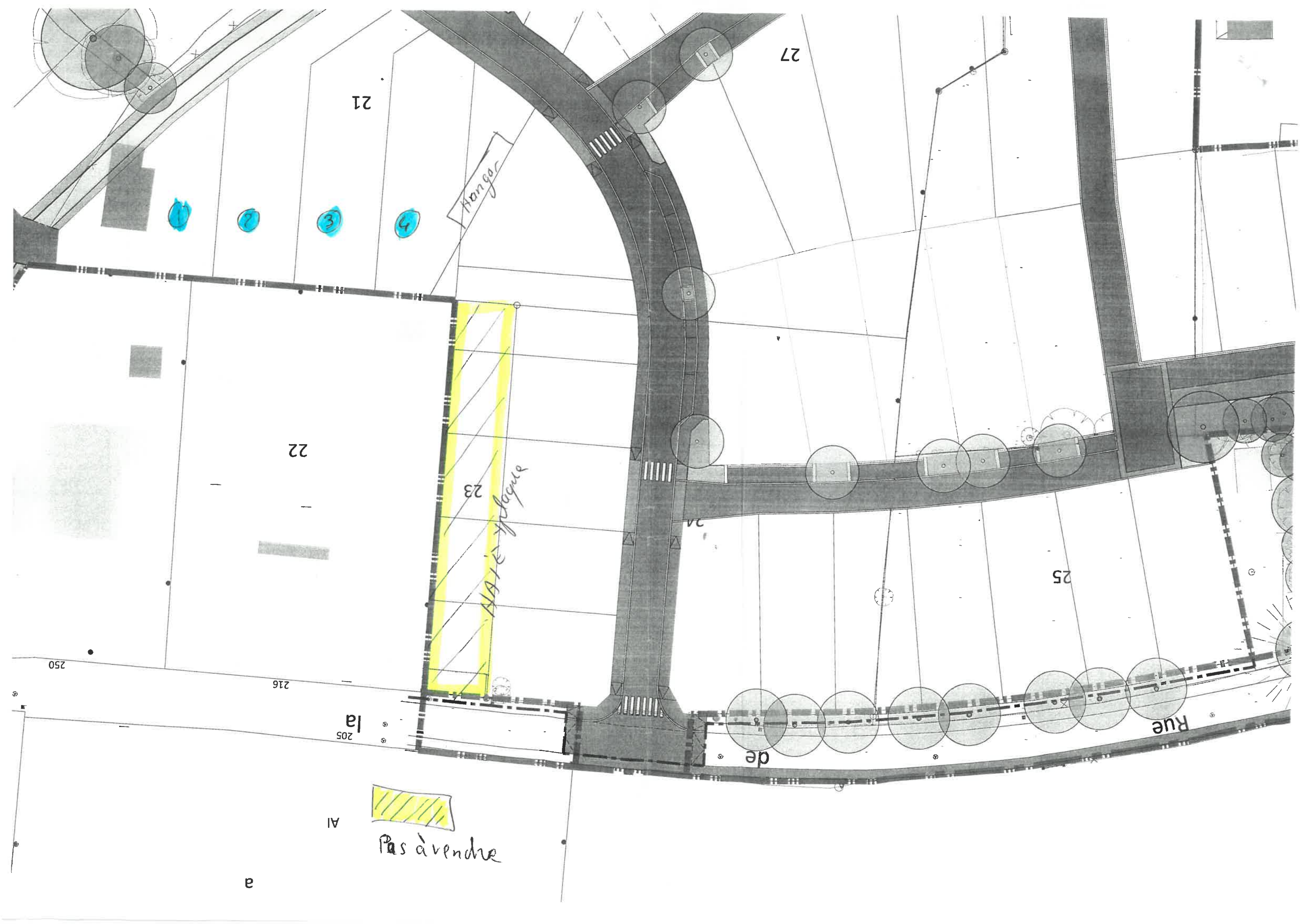
Nous demandons que la perte d'une valeur de 150 000 euros de la maison située au 216 rue de la droitière suite à la création de la ZAC soit prise en charge par LOD.



Comment est-ce possible de compenser une zone humide sur la ZAC piletière Ponteseau AI 27-24 par une autre zone humide alors qu'il faut en créer une nouvelle à hauteur de 200% de celle détruite

(→ suite p 8)

id



21

27

Hangar

1
2
3
4

22

23

Passage

25

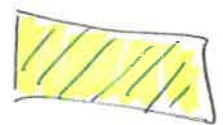
250

216

la
205

de

Rue



Pas à vendre

a

Me DAVID Nathalie
38 Rue de la Sable
44470 CARQUEFOU

MAIRIE MAUVES SUR LOIRE



Courrier Arrivé

Mairie de Mauves sur Loire
A l'attention de Madame le Maire

Carquefou, le 11/01/2020

Objet : DEMANDE DE DOCUMENTS ZAC PONTEREAU PILETIERE

Copie : Le Préfet de la région pays de La Loire

Madame,

Par cette présente lettre, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me fournir sous forme papier, l'ensemble des documents de la liste ci-jointe.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

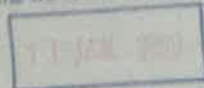
DAVID Nathalie

Mr OGER GILLES

39, rue du cellier

44470 Mauves sur LOIRE

MAIRIE MAUVES SUR LOIRE



Courrier Arrivé

Mairie de Mauves sur Loire

A l'attention de Madame le Maire

Mauves sur Loire, le 11/01/2020

Objet : DEMANDE DE DOCUMENTS ZAC PONTEREAU PILETIERE

Copie : Le Préfet de la région pays de La Loire

Madame,

Par cette présente lettre, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me fournir sous forme papier, l'ensemble des documents de la liste ci-jointe.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gilles OGER

M^{me} OGER MONIQUE
216 RUE DE LA DROUINIERE
44470 Mauves sur LOIRE

MAIRIE MAUVES SUR LOIRE



Courrier Arrivé

Mairie de Mauves sur Loire
A l'attention de Madame le Maire

Mauves sur Loire, le 11/01/2020

Objet : DEMANDE DE DOCUMENTS ZAC PONTREAU PILETIERE

Copie : Le Préfet de la région pays de La Loire

Madame,

Par cette présente lettre, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me fournir sous forme papier, l'ensemble des documents de la liste ci-jointe.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

OGER Monique

Liste des documents relatifs à la création de la ZAC PONTEREAU
PILETIERE:

MAIRIE MAUVES SUR LOIRE

11 JAN. 2010

Courrier Arrivé

- 1) la délibération du 26 Mars 2010 portant création de la ZAC ;
- 2) la délibération relative à l'ouverture de la concertation ;
- 3) la délibération du 11 Février 2011 confiant à Loire Océan Développement (LOD) les études et la réalisation de la modification extension de la ZAC ;
- 4) la délibération autorisant sa création ;
- 5) la délibération du 25 Juin 2010 approuvant le dossier de réalisation ;
- 6) l'intégralité du dossier de création y compris le programme des équipements ;
- 7) l'avis d'appel public à la concurrence et les justificatifs de sa publicité ;
- 8) le règlement de la consultation ;
- 9) le cahier des charges ou document de consultation des entreprises ;
- 10) le dossier de candidature des différents candidats ;
- 11) les dossiers des propositions faites par chaque candidat aménageur ;
- 12) le rapport d'analyse des offres et/ou des candidatures ;
- 13) le rapport de la commission ad hoc ;
- 14) le procès-verbal de la négociation ;
- 15) la délibération autorisant la signature de la convention ainsi que ses éventuels avenants ;
- 16) la décision du maire de signer la convention publique d'aménagement ;
- 17) les justificatifs de publicité de cette décision ;
- 18) la convention publique d'aménagement passée avec Loire Océan Développement (LOD) relative à l'aménagement de la ZAC ;
- 19) les avenants à cette convention ;

20) l'intégralité du dossier de réalisation de la ZAC ;

21) les comptes rendus financiers annuels fournis par Loire Océan Développement (LOD) à la commune ainsi que leurs annexes.

22) Noms des actionnaires de Loire Océan Développement (LOD)

23) Prix de revente des terrains au m²

MAIRIE MAUVES SUR LOIRE



Courrier Arrivé

- La ZAE picotière pontrean va devenir une zone de pâturage pour des chevaux ainsi que pour abris. Cela va nécessiter la vente de chevaux par manque de pâturage. C'est une perte énorme sans le bien être des animaux.

- Comment est-il prévu de préserver les haies entre la parcelle A223 et A224 ?

- Il manque un hangar sur la parcelle A221 (box)

G. OGER N. DAVID - P. OGER - M. OGER

Peux-t-on laisser la jouissance des parcelles prévues pour 5 lots au décès de Mme Guibert Marie-Paule, comme mis en place pour la parcelle de Mr Masson n° parcelle AL n° 37 surface 2517 m². Une solution possible avec la même surface pour le terrain de Mme Guibert Stéphane Guibert 7 Longueville 24800 St-Naud-de-Perth

(Rt)